



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Enquête sur la transhumance après la crise de 2013-2014 en République centrafricaine



Rapport de mission

Février 2015

ABRÉVIATIONS

| | |
|-------------|---|
| ANDE | Agence nationale de développement de l'élevage |
| ACDA | Agence centrafricaine de développement agricole |
| CRS | <i>Catholic Relief Service</i> |
| DPA | Direction des productions animales |
| DRC | <i>Danish Refugee Council</i> |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FNEC | Fédération nationale des éleveurs de Centrafrique |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PPCB | Péripneumonie contagieuse bovine |
| PPR | Peste des petits ruminants |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| ABRÉVIATIONS..... | 1 |
| 1. INTRODUCTION..... | 4 |
| 1.1 Aperçu général sur l'élevage centrafricain | 4 |
| 1.2 Contexte de la mission d'enquête | 5 |
| 1.3 Composition et durée de la mission | 6 |
| 2. OBJECTIFS DE LA MISSION..... | 7 |
| 3. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES DE LA MISSION..... | 8 |
| 3.1. Eléments de méthodes | 8 |
| 3.2. Déroulement de la mission..... | 9 |
| 3.3. Identification des parties rencontrées et de leurs activités..... | 10 |
| 3.4. Situation de la transhumance avant la crise de 2012 | 10 |
| 4. CONSTATS DE LA MISSION | 11 |
| 4.1. Cas de l'Ouest et du Sud-Ouest..... | 13 |
| 4.2. Situation de l'Est, du Centre-Est et du Sud-Est | 14 |
| 4.3. Situation du Centre-Nord | 16 |
| 4.4. Calendrier des mouvements | 18 |
| 4.5. Conclusion partielle..... | 19 |
| 5. RISQUES ENCOURUS..... | 20 |
| 5.1. Caractérisation et priorisation des risques sur les éleveurs (internes et transfrontaliers) perturbés par la crise..... | 20 |
| 5.2. Infrastructures et personnel observés | 23 |
| 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION | 24 |
| I - Mesures pour le renforcement politique et de la sécurité | 25 |
| II - Mesures pour la relance de l'élevage en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que de renforcer la résilience des populations..... | 25 |
| 7. ACTIONS..... | 26 |
| 7.1. Actions essentielles à initier dans une phase d'urgence et à maintenir au-delà en: sécurité, santé et alimentation animales, médiation sociale et construction de la paix | 26 |
| 7.2. Actions structurantes pour renforcer la résilience institutionnelle et communautaire afin de mieux affronter les crises agro-pastorales à plus long terme | 27 |
| ANNEXE 1 : Les types d'éleveurs en RCA..... | 29 |
| ANNEXE 2 : Liste des contacts sur le terrain..... | 30 |

1. INTRODUCTION

1.1 Aperçu général sur l'élevage centrafricain

La République centrafricaine est dotée d'un environnement favorable au développement de l'élevage des bovins. Le pays couvre une superficie de 623 000 km² pour une population estimée à 4,5 millions habitants (Direction des productions animales [DPA], 2013). Les conditions climatiques, la faible densité de population, avec une densité moyenne de 6,3 habitants/km², généralement regroupée autour des axes routiers, qui reste très concentrée à l'Ouest et au Centre (9,2-11,8 habitants/km²), moins dense à l'Est et au Nord-est (1-3 habitants/km²) dont 80 pour cent travaillent dans l'agriculture, et l'abondance des eaux de surface et du pâturage, constituent d'énormes potentialités pour le développement de ce secteur. Le taux annuel de croissance est estimé à 2,5 pour cent depuis 1975. Presque toutes les couches sociales autochtones du pays ont une tradition dans le petit élevage (volailles et petits ruminants). L'élevage du gros bétail, notamment l'élevage bovin, est l'apanage des pasteurs peuls (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], 2012).

Avec 312 469 km² de surface pâturable (soit environ la moitié de la République française), la République centrafricaine représente un atout majeur, non seulement pour le développement de l'élevage dans la sous-région d'Afrique centrale, mais constitue aussi une véritable zone de pâture pour la survie du bétail de la sous-région Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale, compte tenu de l'insécurité qui prévaut actuellement au Sahel, liée à la présence de groupes armés. Les pasteurs du Tchad, du Cameroun, du Soudan et du Soudan du Sud sont obligés, pour des raisons de complémentarité des zones bioclimatiques (complémentarité de biomasse pâturable, zone de replis en cas de grave crise climatique), d'effectuer la transhumance transfrontière pendant la saison sèche vers la République centrafricaine, dont les vastes prairies naturelles sont de plus en plus abondantes du Nord au Sud du pays à cette période. Ces mouvements de bétails vont bien au-delà de simples phénomènes climatiques saisonniers qui ne concerneraient que les pasteurs et leurs troupeaux venus d'ailleurs. Ils génèrent une véritable dynamique d'échanges culturels, sociaux et économiques entre les pays concernés.

L'élevage de bovins est pratiqué dans la quasi-totalité du pays, avec une répartition inégale des effectifs selon les zones de production. Il s'agit des régions du pays où il existe une abondance des eaux de surface et d'herbes, disponibles sur toute l'année, et permettant de satisfaire les besoins en fourrage pour l'élevage de bovins. Les préfectures de l'Ouham-Pendé, de Nana-Mambéré, d'Ombella-Mpoko, d'Ouaka, de l'Ouham et de la Basse-Kotto constituent les grands bassins de production.

La commercialisation de bovins sur pied jouait un rôle majeur dans l'économie centrafricaine. En 2003, elle contribuait pour environ 12 pour cent au produit intérieur brut (PIB) avec une croissance annuelle moyenne faible de l'ordre de 2 pour cent (FAO, 2012) et pour 35 pour cent au PIB agricole. Plus de 270 000 personnes tiraient l'essentiel de leur revenu de cette activité (David Kadekoy-Tigague, 2008). L'élevage centrafricain se caractérise par un taux d'exploitation global du bétail estimé à environ 11 pour cent et un apport substantiel au commerce extérieur avec une exportation estimée à environ 25 pour cent de la production nationale (FAO, 2012).

L'élevage bovin en République centrafricaine est caractérisé par trois systèmes d'élevage distincts. Le système d'élevage transhumant contribue pour 93,6 pour cent au secteur, caractéristique du mode d'élevage pratiqué par les Peuls. Les systèmes d'agro-élevage (zébus et taurins) pratiqués par des agriculteurs sédentaires ne représentent quant à eux que 3,7 pour cent du cheptel national. Le système transhumant transfrontière s'observe en saison sèche lors du déplacement des bœufs tchadiens ou soudanais en République centrafricaine à la recherche du pâturage.

Sa contribution au cheptel national, en constance évolution, est estimée à 2,7 pour cent (David Kadekoy-Tigague, 2008).

Les zébus (bovins avec bosse) de races Mbororo (Djafoun), Akou (Danedji), Foulbé (Goudali) et Arabes (tchadienne ou Chari et soudanaise ou Sankara), presque entièrement détenus par les pasteurs peuls et arabes, sont l'espèce la plus répandue. Les zébus Mbororo représentent la majorité des effectifs (plus de 60 pour cent). Les 40 pour cent restant étant essentiellement constitués de taurins trypanotolérants¹ de races Ndama et Baoulé importées de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire. Il est à noter que des races exotiques telles que l'Aberdeen, la Montbéliarde, le Brahman, la Normande, la Tarentaise, le Salers, le Limousin, etc. ont été introduites en vue de croisements avec les bovins locaux sur les exploitations privées de grands éleveurs (FAO, 2012).

On distingue deux grands groupes d'éleveurs centrafricains: les éleveurs de gros bétail et les éleveurs de petit bétail (Voir détails en Annexe 1).

Tableau 1: Estimation du cheptel national entre 2005 et 2011 (x 1 000 têtes)

| Espèces animales | Années | | | | | | |
|--------------------------------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Bovine (1,7 pour cent) | 3 404 | 3 462 | 3 521 | 3 581 | 3 641 | 3 703 | 3 766 |
| Caprine (2,5 pour cent) | 2 957 | 3 031 | 3 107 | 3 184 | 3 264 | 3 346 | 3 430 |
| Ovine (2,5 pour cent) | 251 | 257 | 264 | 270 | 277 | 284 | 292 |
| Porcine (5 pour cent) | 935 | 983 | 1 032 | 1 083 | 1 138 | 1 195 | 1 254 |
| Volaille (15 pour cent) | 4 131 | 4 750 | 5 463 | 6 282 | 7 224 | 8 308 | 9 554 |

Source: FAO, 2012

En 2003, les estimations de bœufs étaient les suivantes: 998 000 dans l'Ouham-Pendé, 579 000 dans la Nana-Mambéré, 491 000 dans l'Ombella-M'poko, 400 000 dans la Ouaka, 342 000 dans l'Ouham et 335 000 dans la Basse-Kotto (David Kadekoy-Tigague, 2008). Avant la crise, l'effectif total du cheptel bovin centrafricain était estimé à 3 600 000 têtes (FAO, 2012).

1.2 Contexte de la mission d'enquête

La crise militaro-politique que traverse la République centrafricaine depuis fin 2012 a particulièrement touché le secteur des productions animales et principalement l'élevage transhumant, notamment par des pertes importantes de

¹Qualifie un animal qui tolère la trypanosomose (maladie provoquée par un parasite sanguin microscopique) c'est-à-dire qu'il continue à vivre et à produire (viande, lait, travail, etc.) malgré la maladie.

cheptel. Les campagnes de vaccination contre les principales épizooties, telles que la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste des petits ruminants (PPR), n'ont pas été menées depuis fin 2012. Entre-temps, les mouvements transfrontières des animaux se sont poursuivis sans surveillance sanitaire et ont par conséquent augmenté les risques de dissémination de maladies animales et de contamination des troupeaux locaux. De plus, les mesures d'hygiène relatives à la viande sont insuffisamment appliquées car la quasi-totalité du personnel qui effectuait les inspections a quitté les localités concernées. La destruction et le pillage des infrastructures de services d'élevage et vétérinaires nationaux (postes vétérinaires, abattoirs, bâtiments administratifs, infrastructures d'élevage) et le départ de leurs techniciens, ont entraîné l'arrêt presque complet des services rendus aux éleveurs dans les zones de production.

Par ailleurs, l'influence des groupes armés, notamment ex-Séléka dans le Centre-Nord, le Centre-Est, l'Est et le Sud-est d'une part, et anti-Balaka dans le Centre et l'Ouest du pays d'autre part, constitue non seulement un réel handicap à la reprise des activités pastorales, mais perturbe en outre très sérieusement les transactions commerciales du bétail, et donc l'approvisionnement en viande bovine.

Les éleveurs sont également victimes d'agressions et de racket, selon les régions. Certains d'entre eux sont mis en cause dans des dégâts aux cultures, des attaques ayant abouti à des incendies de villages et des vols de bétail; le plus souvent en représailles de vols de leur bétail.

Par conséquent, la baisse de la couverture vaccinale et la cessation des activités des équipes de surveillance épidémiologique et des contrôles aux frontières augmentent le risque d'apparition de foyers de maladies du bétail et entraînent de lourdes conséquences pour la cohésion sociale, l'économie du pays, la santé publique et la sécurité alimentaire des populations.

C'est dans ce contexte de crise, avec des impacts importants en particulier sur la sécurité alimentaire des populations centrafricaines et la cohésion sociale, qu'une mission conjointe d'enquête exploratoire s'est rendue dans les régions de l'Ouest, de l'Est, du Sud-Est, du Centre-Nord et du Nord du pays.

1.3 Composition et durée de la mission

L'équipe de cette mission conjointe d'évaluation était composée de:

1. Monsieur Kokassa Léa Théodore, zootechnicien consultant à la FAO;
2. Monsieur Bassanganam Olivier, vétérinaire consultant à la FAO;
3. Monsieur Dilla Patrice, Chef de service de l'agro pastoralisme à l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE);
4. Monsieur Yakit E Basile, coordonnateur de la région ouest à la Fédération nationale des éleveurs de Centrafrique (FNEC);
5. Monsieur Wondji Pierre, agent de la FNEC;
6. Monsieur Mamadou Youssoufa, agent de la FNEC;
7. Monsieur Ankogui Mpoko Guy Florent, consultant international à DR Congo;
8. Mademoiselle Betabelet Julie, assistante du consultant international de DR Congo;
9. Monsieur Tidjani Ibrahim, consultant à CRS; et
10. Monsieur Briac Warnon Vincent, coordination de la mission terrain, consultant international à la FAO.

Grâce à un financement du Bureau des États-Unis d'Amérique pour l'assistance aux catastrophes à l'étranger (*Office of United States Foreign Disaster Assistance*)

et la Commission européenne, cette mission exploratoire d'évaluation s'est déployée sur le terrain de novembre 2014 à janvier 2015.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission était de porter le thème de la transhumance au rang des priorités sur l'agenda des bailleurs en 2015, pour aboutir au financement de projets pouvant apporter des solutions durables à court, moyen et long terme.

Les objectifs spécifiques de la mission étaient les suivants:

- situer la nouvelle localisation des éleveurs sur le territoire centrafricain après la crise;
- apprécier la disposition des éleveurs centrafricains à regagner leurs anciennes localités et l'acceptabilité d'une telle option par les populations autochtones;
- évaluer l'impact du retour des éleveurs sur la cohésion sociale;
- évaluer les risques de tout genre pouvant accompagner le retour des éleveurs centrafricains et la transhumance des éleveurs étrangers;
- situer les nouveaux circuits probables de la transhumance; et
- évaluer les besoins qui pourraient justifier une intervention rapide pour favoriser la relance des activités agropastorales dans le pays.



3. APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES DE LA MISSION

La méthodologie employée a essentiellement consisté en la tenue de réunions d'échanges, d'entretiens personnalisés et de visites de campements d'éleveurs.

3.1 Eléments de méthodes

3.1.1 Visite des localités, impliquant les réunions avec les autorités administratives

Dans les villes visitées, nous prenions attache systématiquement avec les autorités administratives et militaires lorsqu'elles existent. Le contact avec ces dernières a permis de les informer des mobiles de notre mission, et si possible, de recueillir leurs observations, orientations ou conseils utiles au bon déroulement de la mission et de ses objectifs.

3.1.2 Rencontre avec les agents de l'ANDE, ACDA, FNEC et ONG de la zone

Les agents de l'ANDE, de l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA), de la FNEC et des organisations non gouvernementales (ONG) opérant dans la zone constituaient des partenaires de choix avec lesquels les rencontres étaient obligatoires. Ces structures nous ont permis d'avoir accès aux premières informations avant les séances de travail avec les éleveurs, d'une grande utilité pour la compréhension des spécificités de chaque localité traversée.

3.1.3 Réunions avec les leaders d'éleveurs (Ardo ou Kashala)

C'est auprès des leaders d'éleveurs que nous avons recueilli le maximum de nos informations sur l'élevage. Leur connaissance du milieu, de l'histoire de l'élevage et leur autorité reconnue et acceptée faisant d'eux des interlocuteurs de choix. Cependant, leur influence est telle qu'en leur présence, certaines communications étaient inhibées dans les fora.

3.1.4 Organisation des fora pour identifier les problèmes et attentes des éleveurs

Lorsque les conditions le permettaient, nous organisions des réunions élargies avec les populations afin de recueillir un maximum d'informations auprès de personnes provenant d'horizons divers. Les informations recueillies ont concerné la situation de l'élevage de manière générale, la transhumance et la cohabitation éleveurs-agriculteurs et entre groupes d'éleveurs.

Nous avons remarqué beaucoup de réserves dans ces échanges. Les uns ne voulant pas mettre en cause les autres publiquement, et les questions relatives aux dégâts aux cultures n'étant pas toujours abordées en profondeur dans ces fora.

3.1.5 Visites de quelques campements d'éleveurs

Difficiles dans le contexte de sécurité actuel, ces visites de campements nous ont permis de côtoyer les réalités des éleveurs. Elles ont été très limitées et donc insuffisantes au regard de nos attentes. Par ailleurs, certains éleveurs aux alentours des villes sont méfiants. Ils ne souhaitent pas faire connaître leur campements aux autres, ni aux services d'élevage.

3.1.6 Mise en place d'un réseau de communication servant d'antenne de relais

Nous avons recueilli un certain nombre de contacts qui pourraient s'avérer utiles en cas de nécessité. Les adresses figurent dans les annexes de ce rapport.

3.1.7 Entretiens individuels

En fonction de la sensibilité des questions à traiter et du statut des personnes rencontrées, nous optons pour des entretiens (individuels) lorsque nous estimons cela nécessaire. En effet, la peur d'aborder en public certains sujets était évidente. C'est pourquoi nous offrons l'opportunité à tous ceux qui détenaient des informations utiles de se rapprocher de nous hors des regards, afin de s'exprimer plus aisément. Cette méthode a porté ses fruits car elle nous a permis de recueillir des informations très utiles que nous n'aurions pu obtenir en public.

3.2 Déroulement de la mission

Première étape: Ouest et Sud-ouest (17 novembre – 1^{er} décembre 2014)

Elle a concerné les préfectures de l'Ouham-Péndé, Nana Mambéré et Mambéré Kadéi. Les villes visitées étaient: Paoua, Bozoum, Bocaranga, Kouï, Bouar, Baboua, Baoro, Berberati, Gamboula et Mambele.

Deuxième étape: Est et Sud-Est (10 – 25 décembre 2014)

Cette partie de la mission a regroupé les préfectures de la Ouaka, Haute-Kotto, Basse-Kotto et Mbomou. Les villes visitées étaient Bambari, Bria, Ippy, Maloum, Alindao, Mobaye, Dimbi, Pombolo et Bangassou.

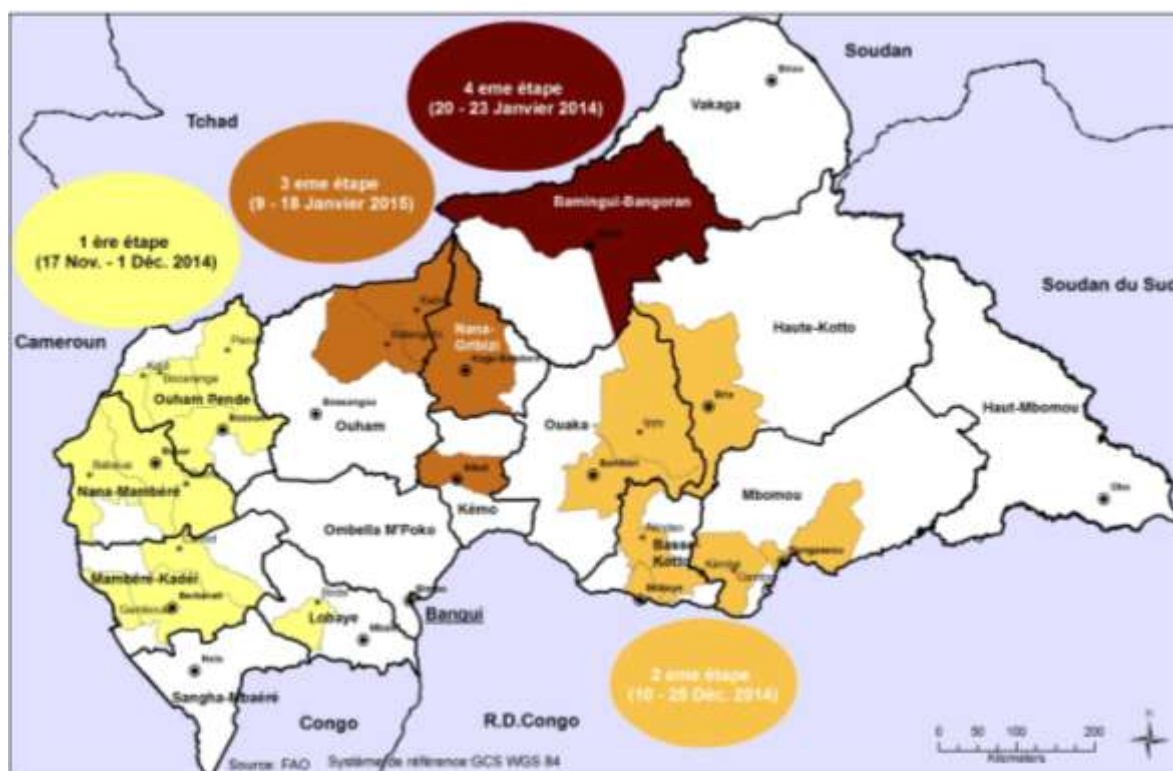
Troisième étape: Centre-Nord (9 – 20 janvier 2015)

La mission a visité les préfectures de la Kémo, de l'Ouham et de la Nana Gribizi. Les villes sillonnées ont été Sibut, Kaga Bandoro, Kabo et Batangafo.

Quatrième étape: Nord (Ndélé) (20 – 23 janvier 2015)

Au Nord, seule la ville de Ndélé (préfecture du Bamingui Bangoran) a été visitée.

Figure 1: Carte des préfectures et sous-préfectures parcourues lors des missions exploratoires.



3.3 Identification des parties rencontrées et de leurs activités

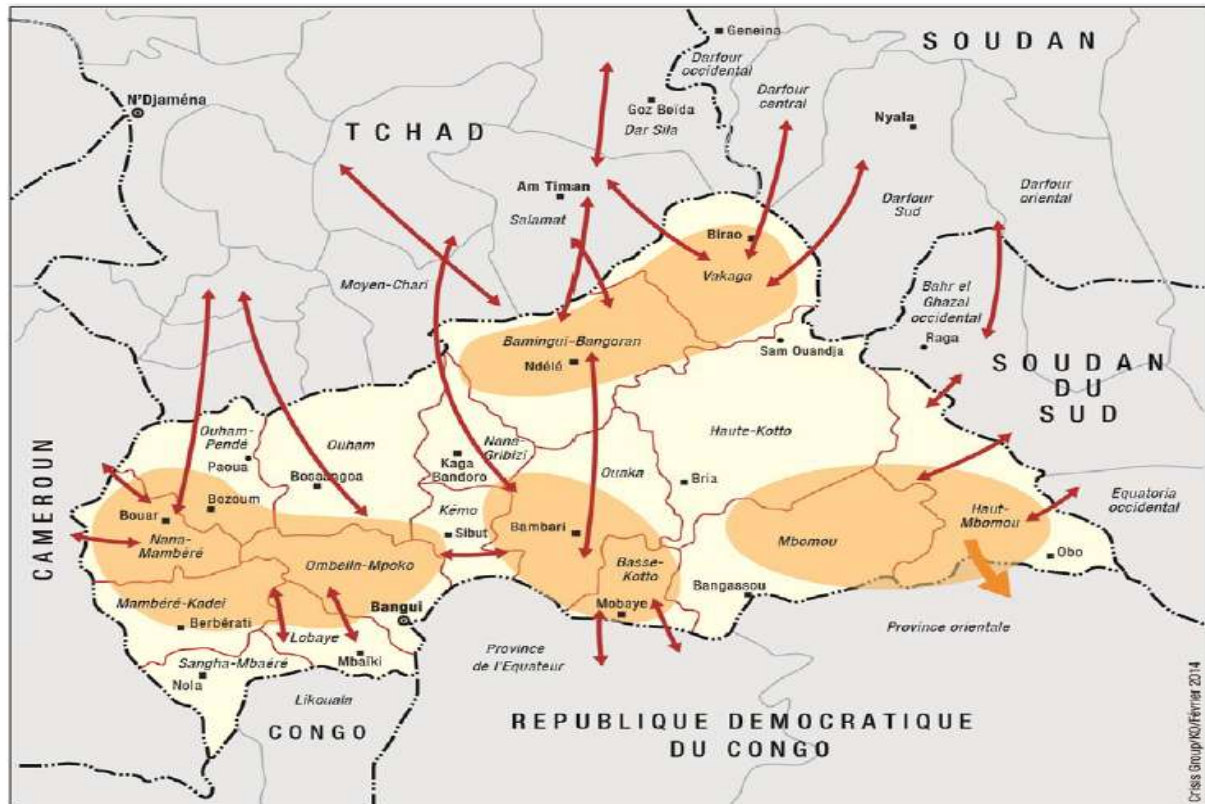
Lors de nos différentes missions, nous avons rencontré:

- des leaders d'éleveurs;
- des responsables de l'ANDE, ACDA et de la FNEC en place;
- des bouchers;
- des leaders d'organisations paysannes;
- des éleveurs ou cultivateurs de manière isolée;
- des responsables et agents d'ONG nationales et internationales;
- des autorités locales, militaires et administratives;
- des responsables de groupes armés; et
- des leaders d'organisations féminines.

3.4 Situation de la transhumance avant la crise de 2012

Le système d'élevage transhumant caractérise le mode d'élevage pratiqué par les Peuls. Cette transhumance se fait essentiellement à l'intérieur des frontières de la République centrafricaine. A côté de cela, le système transhumant étranger s'observe en saison sèche lors du déplacement des bœufs tchadiens ou soudanais en République centrafricaine à la recherche du pâturage. La figure n° 2 ci-dessous illustre les mouvements de la transhumance avant la crise de 2012.

Figure 2: Carte de la transhumance avant la crise de 2012.



- | | | | | | |
|---|---|---|---------------------|--|------------|
|  | Destination des pasteurs |  | Capitale |  | Province |
|  | Routes de transhumance |  | Siège de préfecture |  | Frontière |
|  | Nouvelle sédentarisation des Mbororo en RDC |  | Ville |  | Préfecture |

4. CONSTATS DE LA MISSION

Il a été constaté que les éleveurs ont, dans leur très grande majorité, déserté les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Centre. Une bonne partie se trouve à l'Est, au Centre-est, au Centre-nord, au Nord et au Sud-Est. Le sens des mouvements est excentrique, cela démontre une prédisposition à se rendre vers et dans les pays frontaliers en cas d'aggravation des menaces. On a relevé une exception concernant les éleveurs de Lanomé, Sélim et Haou villages situés à l'Est de Bangassou qui ont quitté leurs localités pour se rendre à Pombolo (Ouest de Bangassou), suite à un conflit opposant les agro-éleveurs peuls sédentaires aux agriculteurs autochtones.

Figure 3: Localisation des zones de concentration des éleveurs et sens de leurs mouvements après la crise de 2014.

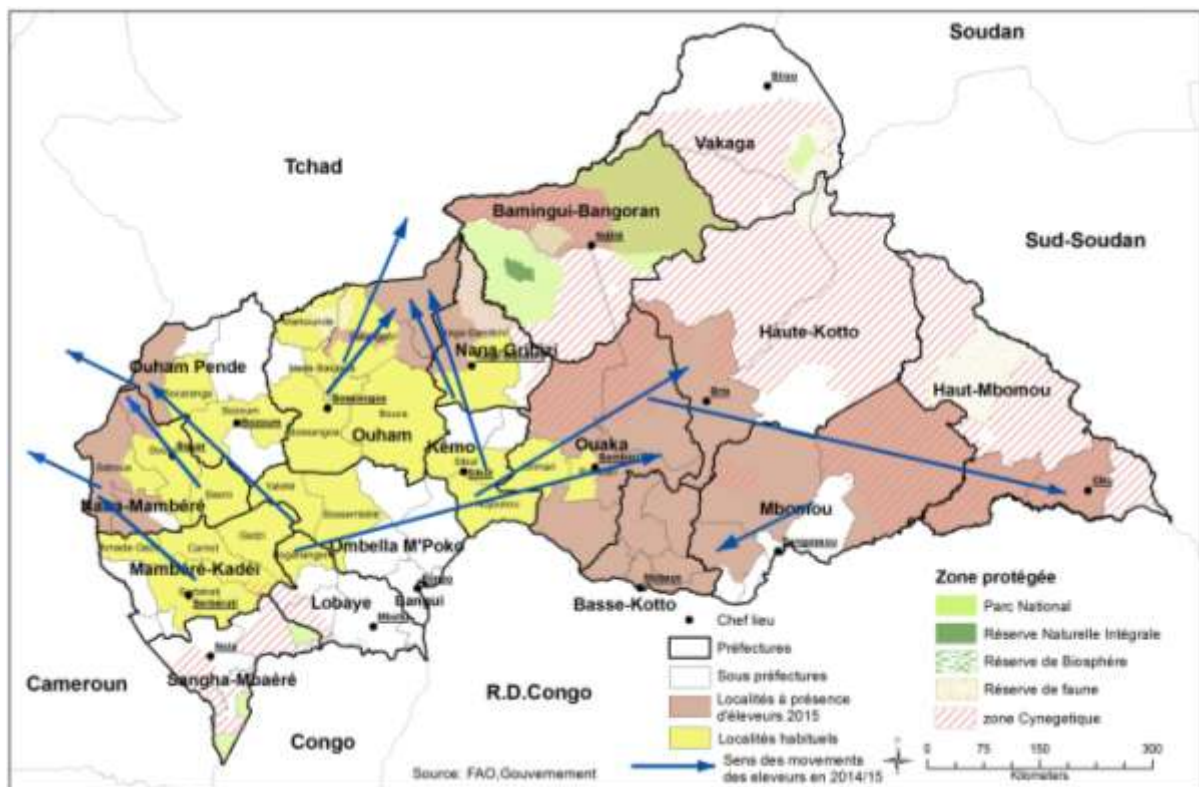
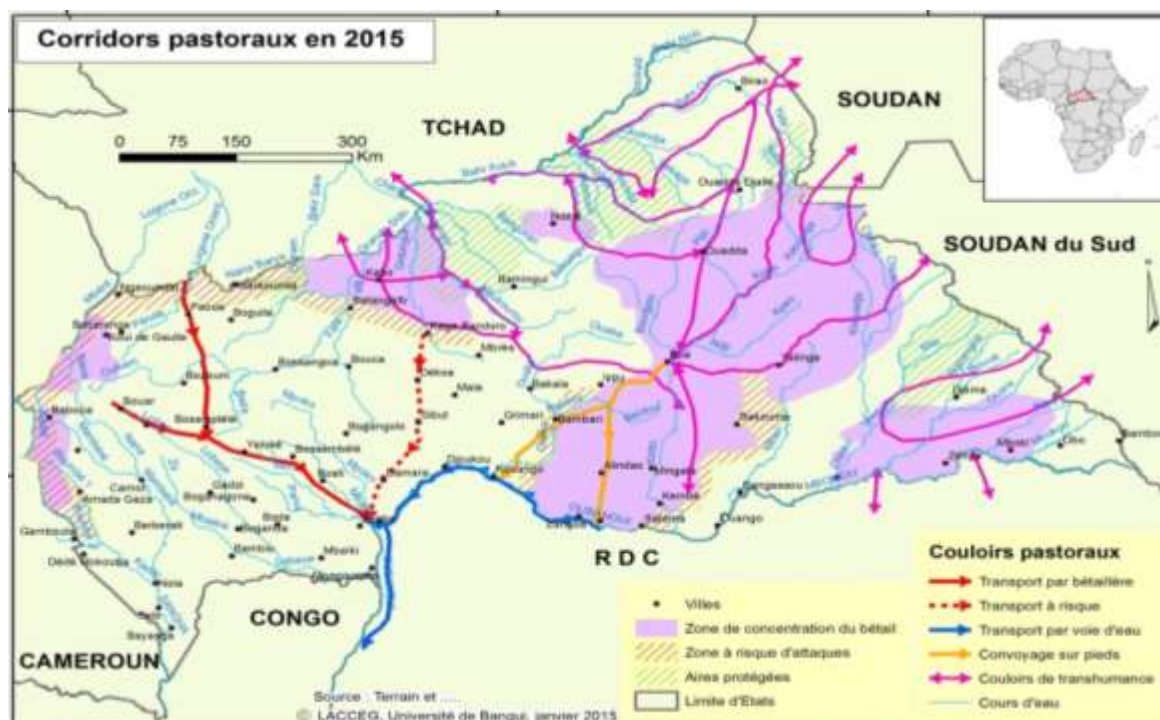


Figure 4: Corridors pastoraux observés en 2014-2015.



4.1 Cas de l'Ouest et du Sud-Ouest

L'Ouest est presque vidé de son cheptel bovin. Les éleveurs en majorité peuls ont quitté cette partie du pays pour se réfugier soit au Tchad, soit au Cameroun. Seule la commune d'élevage² de Kouï constitue un rempart où les éleveurs sont présents avec leurs animaux et dans leurs anciens campements.

Certains se retrouvent actuellement avec ou sans leur bétail au Sud du Tchad, d'autres au Nord du Cameroun.

Des contacts ont été pris par certains éleveurs réfugiés au Tchad et au Cameroun pour leur retour sur le territoire centrafricain. Cependant, au niveau des populations autochtones, les avis sont partagés sur cette question, selon les préfectures.

Dans l'ensemble, les populations autochtones sont très favorables à ce retour notamment en raison des conséquences de l'absence des éleveurs peuls dans leur vie quotidienne telles que la chute du prix et la mévente des denrées agricoles et la cherté de la viande bovine.

Préfecture de l'Ouham-Pendé

- **Sous-préfecture de Paoua**

Au Nord de Paoua, frontière du Tchad au niveau des villages de Beboura, Betokou, Bemal et Bedaka, quelques éleveurs sont encore là.

² Une commune d'élevage est une commune rurale à implantation durable et à la concentration de campements d'éleveurs transhumants dans ses limites territoriales déterminées.

La ville de Paoua est approvisionnée en viande à partir de ces villages faisant la frontière avec le Tchad. D'ailleurs, des commerçants à bétail constituent des convois de camions bétailières en sortant par le village de Baria vers Bangui.

- **Sous-préfecture de Ngaoundaye**

Les éleveurs sont restés à Ngaoundaye dans leurs campements jusqu'en septembre 2014. Ils se sont réfugiés plus tard au Tchad sous la pression des groupes armés, mais leurs troupeaux continuent à pâturer du côté Centrafricain. Le commerce de bétail continue à se faire.

- **Sous-préfecture de Bozoum**

Elle est quasiment désertée par les éleveurs peuls. Mais l'équipe a pu rencontrer un petit groupe d'éleveurs dépossédés de leur bétail dans le village de Tole. Ils sont gardés et protégés par les paysans. Il existe également dans le village Ngoutere, un petit nombre d'éleveurs possédant un petit noyau de bétail (33 ménages avec 63 personnes vivant dans le campement).

- **Sous-préfecture de Kouï**

Elle est relativement épargnée des violences armées, suite à la crise de décembre 2013. Le Lamido³ de Kouï a su mettre en place une politique de maintien de la cohésion sociale en négociant avec les Séléka puis les Anti-Balaka. La sous-préfecture, identifiée au Lamidat⁴ de Kouï, concentre à elle seule l'essentiel des élevages transhumant à l'Ouest Centrafricain. Les principaux campements sont ceux des villages de Konkaya, Bouzou, Sangure 3, Bogan, Sangbodo, Dao et de Dankobela.

Préfecture de la Nana Membéré

- **Sous-préfecture de Baboua**

Près de la ville d'Abba, dans le chantier minier d'Idere où l'on pratique l'orpaillage, on localise un groupe d'éleveurs avec un important troupeau de bovins. Ces éleveurs retranchés sont lourdement armés et n'admettent aucune présence étrangère. On localise également des éleveurs avec leurs troupeaux à Besson.

Préfecture de Mambéré Kadéï

A Amada-Gaza et Noufou, les éleveurs ont perdu en totalité ou en partie leur cheptel. Lourdement armés, ils deviennent de plus en plus belliqueux, selon les autochtones rencontrés sur place. Les populations autochtones sont encore hostiles à ce retour. Elles disent craindre la recrudescence de l'insécurité avec le retour des éleveurs. Selon ces dernières, les éleveurs seraient tous armés et leur retour pourrait engendrer des actes de vengeance sur les autochtones qui seraient sympathisants des anti-balaka.

4.2 Situation de l'Est, du Centre-Est et du Sud-Est

La région de l'Est a enregistré un afflux massif d'éleveurs et de leurs troupeaux, venus de l'Ouest et du Centre, après les violents affrontements de décembre 2013.

³ Un Lamido est un chef traditionnel puissant qui est l'équivalent d'un sultan.

⁴ Le Lamidat est l'équivalent du sultanat.

Les fortes concentrations de gros bétail s'observent à partir de Bambara. Ce cheptel est constitué aussi bien par les animaux du terroir, que par ceux venus d'autres régions du pays. Le bétail se trouve concentré autour des villes présentées dans le Tableau 2.

Tableau 2: Localisation du bétail à l'Est (plus d'1,5 million de têtes de bovins)

| Préfectures | Sous-Préfectures |
|--------------------|---|
| Ouaka | Bambari, Ippy, Kouango |
| Haute-Kotto | Bria, Yalinga |
| Basse-Kotto | Mobaye, Kémbé, Zangba, Alindao, Mingala |
| Mbomou | Bangassou, Rafaï, Bakouma, Gambo |

Les préfectures de Haute-Kotto, Ouaka, Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou concentrent l'essentiel de ce qui reste du cheptel national actuel. Ces éleveurs sont confrontés à des difficultés énormes (insécurité, champs piégés ou champs placés sur les couloirs de transhumance, pathologies animales et chute vertigineuse (50 à 70 pour cent) du prix de bétail).

Préfecture de la Haute-Kotto

Le plus grand nombre de bétail transhumant se trouve actuellement concentré dans les localités suivantes de la Haute-Kotto:

- ✓ la localité de Damalango près de Baïdou;
- ✓ la zone d'Akpo à 45 km de la ville de Bria;
- ✓ les zones de Boubourou, Kalanga, Hama à environ 80 km de la ville de Bria;
- ✓ les zones d'Ouadda, Mouka et Zama;
- ✓ les zones de Kaya, Nana Banidou-Mbi (chantier Kpokpo)
- ✓ les zones de Nzako, Irabanda, Gounouma et Lima.

Préfecture de la Ouaka

Les éleveurs sédentaires peuls de la Ouaka n'ont pas subi immédiatement la crise de 2013. Ils ont accueilli les éleveurs déplacés internes venant de la région du Centre à l'exception de ceux de Grimari. La préfecture de la Ouaka constitue avec celle de la Basse-Kotto une vaste zone d'échanges commerciaux avec le reste du pays pour le commerce de bétail. Cependant, ces marchés de bétail spontanés qui se développent à Mobaye, à Zangba et à Kouango, d'où les animaux sont acheminés vers Bangui dans des balnéaires, sont de plus en plus confrontés à l'insécurité. Les acteurs subissent régulièrement les rackets et les attaques des groupes armés. Une sécurisation de ces convois de ravitaillement serait nécessaire, pour éviter la trop grande pénurie et la cherté de la viande bovine dans les grands centres de consommation.

Préfecture de la Basse-Kotto

Zone de transhumance interne par excellence, elle a commencé à enregistrer l'arrivée des troupeaux venant de la Haute-Kotto et de la Ouaka depuis le mois

décembre 2014. Les éleveurs sédentaires sont restés sur place mais on réduit leur rayon de pâturage à 20 km, alors que dans des conditions normales, ils allaient jusqu'à 50 voire 60 km.

Préfecture de Mbomou

Il n'y a pas de groupes armés hostiles aux éleveurs peuls dans le Mbomou. Cependant, la révolte de la population de Bangassou constituée en groupes d'autodéfense contre les Séléka en 2014 a fait peur aux éleveurs. Ils ont quitté les autres régions de la préfecture pour se regrouper autour de leur chef, le Maire Djaïga Bi Manou à Pombolo.

4.3 Situation du Centre-Nord

La région du Centre-Nord semble à première vue la plus touchée par les affrontements intercommunautaires de 2013-2014. La quasi-totalité des populations des grands centres tels que Kaga-Bandoro et Bantangafo vivent encore dans les camps de déplacés, sans compter les villages environnants totalement brûlés à la suite des attaques et des représailles des groupes armés.

Préfecture d'Ouham

Les villes de Kabo et Batangafo sillonnées ont une forte concentration de bétail. Les informations en provenance de Sido font aussi état de la présence d'éleveurs centrafricains et tchadiens dans la zone, avec des rapports qui varient selon les affinités ethniques.

Préfecture de Nana-Gribizi

Les villes de Kaga-Bandoro et Mbrès connaissent une forte affluence d'animaux venus soit de l'intérieur de la République centrafricaine (Bouca, Bossangoa, etc.) ou du Tchad.

Préfecture de Kémo

La ville de Mala recevait aussi au mois de janvier 2015 des éleveurs en transit. Ils seraient en partance pour la Ouaka leur point de chute. Ils ne peuvent pas rester dans la Kémo qui constitue la ligne de front entre zones Séléka et Anti Balaka.

Les villes de Bossangoa et Bouca et les localités environnantes, compte tenu de la qualité des pâturages et la disponibilité en eau, sont des destinations de choix pour le bétail en saison sèche. La présence de groupes armés affiliés aux Anti Balaka empêche les éleveurs de s'y rendre. Ceci contribue au confinement des éleveurs autour des villes telles que Kaga Bandoro, Batangafo et Kabo.

Au niveau de la ligne de front entre les deux groupes armés qui contrôlent la région, à savoir, l'ex-coalition Seleka et la milice anti Balaka à 30 Km de Kaga-Bandoro et à 5 Km de la ville de Bantangafo à l'intérieur des terres, on note une forte concentration de gros bétail. Dans la seule ville de Kabo et ses environs, l'ONG Solidarité Internationale a dénombré quelques 70 000 têtes de bovins dans son programme d'aide vétérinaire aux éleveurs locaux.



➤ **Situation actuelles des couloirs de transhumance**

Les transhumants Tchadiens qui traversent habituellement les postes de contrôles sanitaires de Kiabé et de Moro (Sido) aux mois de novembre et décembre ne sont pas encore signalés dans la région en date du 12 Janvier 2015. Le gouvernement tchadien, ayant fermé ses frontières avec la République centrafricaine, n'autorise plus les pasteurs à traverser avec leur bétail. Malgré cela, on note quand même quelques incursions d'éleveurs tchadiens, signalés par les éleveurs sédentaires locaux.

Les éleveurs sont dans la grande majorité des peuls, de confession musulmane. Par ailleurs, la Séléka était aussi composée en majorité de musulmans. Ainsi, l'amalgame fait entre Séléka et musulmans par les médias, a conduit au fait que les miliciens Anti-Balakas, qui sont des non musulmans, s'en prennent systématiquement à tous les symboles de l'Islam et aux populations musulmanes. Parmi celles-ci, les Peuls, dont le bétail représente un butin très convoité par des factions anti-Balakas. C'est ce qui a justifié la fuite des éleveurs peuls, victimes d'attaques perpétrées par les anti-Balakas, vers les zones où ils s'estimaient être relativement en sécurité, notamment le Nord et l'Est du pays, occupées par la Séléka.

➤ **Zones de concentration actuelle du gros bétail**

En plus du bétail des éleveurs sédentaires et celui de certains transhumants tchadiens infiltrés, la région du Centre-Nord a enregistré l'afflux massif des troupeaux ayant fui les attaques des groupes armés de l'Ouest du pays (zones Kabo et Bogangolo Kaga- Bando).

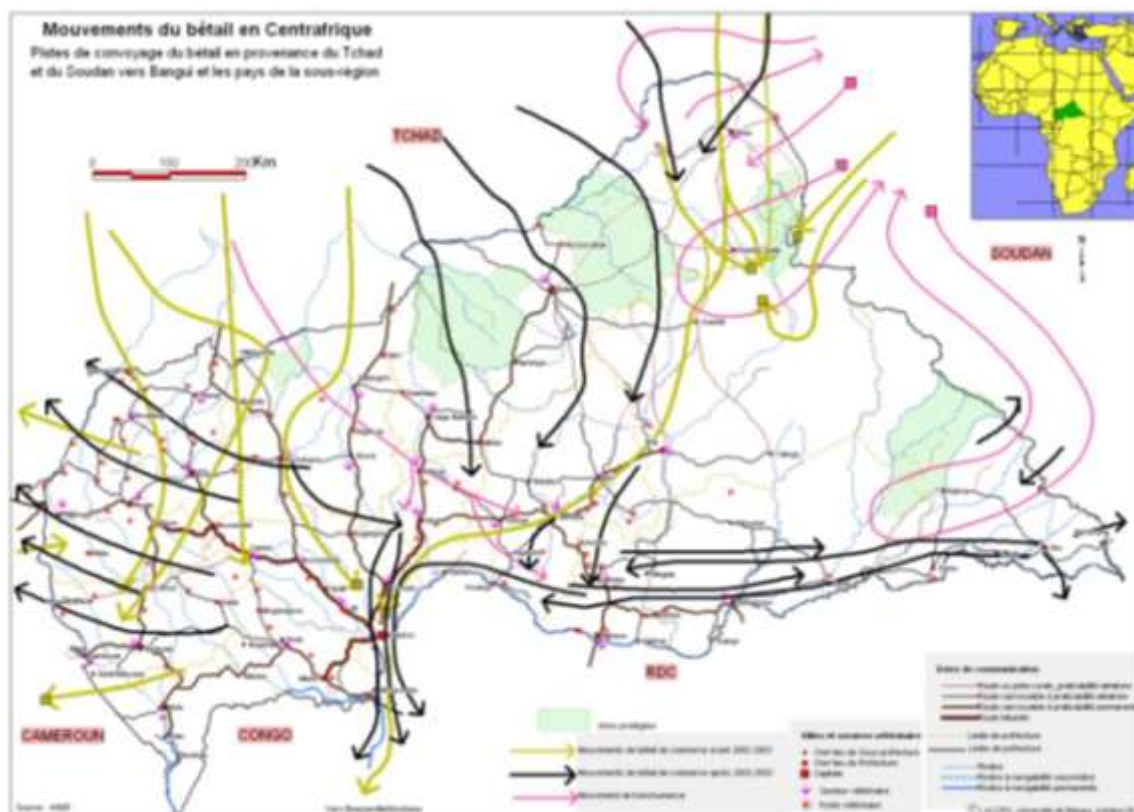
La carte de la figure 5 reste uniquement valable pour les régions du Centre-Nord et de l'Est du pays. Car les éleveurs qui ont trouvé refuge dans ces zones continuent à fréquenter les pistes existantes sans pour autant s'éloigner trop de la zone, pour éviter les risques d'attaques par les groupes armés qui leur sont hostiles.

En revanche, à l'Ouest du pays, les mouvements du bétail se font à partir du territoire camerounais. Les transhumants tchadiens préférant passer par le Cameroun pour entrer en République centrafricaine, en raison de la fermeture des frontières sud du Tchad avec la Centrafrique.

Par ailleurs, les transhumants soudanais, bien armés, ont suivi les itinéraires habituels pour venir pâturer à l'Est du pays. Ils repartent généralement en juin, au plus tard juillet.

Enfin, les éleveurs nationaux, dans les conditions actuelles, n'ont pas de grande liberté de mouvements, car dans les zones où ils se sont massés, ils sont obligés de se sédentariser, et font régulièrement l'objet de rackets de la part des ex-Séléka.

Figure 5: Cartographie des mouvements du bétail (selon les enquêtes) et la comparaison entre les anciennes et nouvelles pistes de transhumance.



4.4 Calendrier des mouvements

La présence des transhumants étrangers est généralement signalée entre les mois de novembre et décembre, surtout en ce qui concerne les Tchadiens et les Soudanais.

Alors que l'herbe est encore abondante dans la plupart des régions du pays en décembre, la sécheresse s'est déjà installée au Nord de la République centrafricaine et au Sahel. Dès que le nombre d'animaux transhumants commence à augmenter au niveau des portes d'entrée frontalières, les éleveurs centrafricains vivant dans le Nord et le Centre, se déplacent vers le sud devant cette arrivée massive des éleveurs tchadiens et soudanais. Ils cèdent ainsi les sites qu'ils occupaient aux nouveaux venus. On assiste alors à un enchaînement de libération

et d'occupation de pâturages entre éleveurs centrafricains et ceux venus du Tchad, du Soudan et du Soudan du Sud.

Les retours des éleveurs centrafricains dans leurs campements s'effectuent généralement vers la fin du mois de mai et le début du mois de juin avec les premières pluies.

Ce calendrier des mouvements du bétail transhumant est sérieusement compromis pour cette saison 2014-2015, parce que les transhumants internes (centrafricains) sont bloqués dans leurs déplacements par les groupes armés, et ceux venus des pays voisins (transhumance transfrontalière) ne se sont pas jusque-là signalés, à l'exception des soudanais et quelques tchadiens infiltrés.

4.5 Conclusion partielle

Les mouvements des éleveurs, motivés par des problèmes liés à la sécurité, ont bouleversé aussi bien la configuration de leur répartition sur le territoire national que les couloirs de transhumance. Les régions ayant une forte concentration d'éleveurs sont le Centre-Nord, le Centre-Est, l'Est et le Sud-Est.

Le retour de la sécurité n'impliquera pas un retour automatique des éleveurs dans leurs anciennes localités.

Ces bouleversements ont une incidence significative sur la conduite de l'élevage, la santé des animaux et la cohabitation entre les populations déplacées et les autochtones, surtout dans les régions ayant subi une forte affluence d'éleveurs.

Par ailleurs, cette nouvelle configuration de la transhumance a poussé les anti-Balaka et ex-Seleka à changer de comportement vis-à-vis des éleveurs. En effet, ces groupes armés proposent leurs services de protection aux éleveurs contre le paiement d'espèces (racket déguisé). Certains éleveurs sont parfois même retenus contre leur gré par des anti-Balaka dans les régions du Centre-Nord afin de ne pas perdre cette importante source de revenu pour eux.

A contrario, lorsque les éleveurs arrivent à vider les zones contrôlées par les anti-Balaka, ces derniers n'hésitent pas à s'attaquer aux personnels des ONG, aux commerçants de bétail et aux populations locales pour les dépouiller de leurs biens. Ce qui pose de réels problèmes sécuritaires dans ces zones.



5. RISQUES ENCOURUS POUR L'ELEVAGE TRANSHUMANT

La situation actuelle de l'élevage transhumant présente plusieurs types de risques aussi bien pour le bétail que pour la cohabitation éleveur-agriculteur.

5.1 Caractérisation et priorisation des risques sur les éleveurs perturbés par la crise

5.1.1. Risques liés à la sécurité

Nord-Ouest et l'Ouest

Les risques de tension inter communautaires liées au retour des éleveurs sédentaires et la reprise de la transhumance par les éleveurs étrangers sont réels. Ils pourraient découler de:

- Vols de bétail par les groupes armés centrafricains avec assassinats d'éleveurs et des représailles qui suivront;
- Vols de bétail et pillages, voire incendie des villages par des éleveurs dépouillés; et
- Recrudescence du phénomène des coupeurs de route, etc.

Est, Centre-Est et Sud-Est

Le risque est peu élevé comparativement à l'Ouest; car la crise inter communautaires n'a pas vraiment affecté l'élevage dans son ensemble. En dehors de la Ouaka et d'une partie du Mbomou (Bangassou) qui sont des zones de conflit.

Les conflits classiques entre éleveurs et agriculteurs sont fréquents mais ils débouchent sur des solutions le plus souvent satisfaisantes pour les parties impliquées.

Les conflits ayant une importance majeure concernent les éleveurs transhumants étrangers (Soudanais et Tchadiens). Ces deux dernières années leur armement est monté en puissance. Ils s'implantent de manière anarchique, sans l'aval des autorités administratives ou locales.

En effet, en temps normal, l'arrivée d'éleveurs transhumants dans une localité obéit à une procédure qui passe par les Chefs traditionnels (Ardo ou Kashala), la FNEC et l'ANDE.

L'Ardo ou le Kashala qui traverse une localité, prend d'abord attache avec celui de cette contrée. La FNEC est ainsi informée de cette arrivée, de même que le poste vétérinaire de la zone.

Centre-Nord et Nord

Les éleveurs du Nord ont l'habitude (la contrainte) de descendre plus au Sud pendant la saison sèche (de novembre à avril) avec leurs animaux. Cette descente est compromise maintenant par l'insécurité qui sévit dans les zones où l'eau et les pâturages sont les plus abondants: Bouca, Bossangoa, Mala, Sibut, Damara, Ndoukou, Grimari, etc. Ceci est dû aux activités des groupes armés membres du mouvement Anti Balaka.

Faute de disposer de plus d'espace de pâturages, ces derniers se concentrent autour des villes comme Kabo, Batangafo, Kaga Bandoro et Mbrés sous contrôle des ex-Séléka. Cette concentration du bétail conduit à un surpâturage, mais aussi à la destruction systématique des champs où certains éleveurs armés font paître expressément leurs animaux. Cette situation entraîne des tensions dans les localités concernées, telles que des attaques et des incendies de villages provoquant la fuite des populations des Mbrés vers Kaga Bandoro.

En outre, les animaux dénutris sont des proies faciles pour des voleurs de bétail qui, avec très peu de moyens et d'efforts parviennent à les abattre. En représailles, les éleveurs appuyés par certains groupes armés affiliés de près ou de loin aux ex-Séléka attaquent des civils, parfois par mesure de prévention dans leur périmètre d'activité.

5.1.2. Risques pour les circuits de commercialisation

Dans les zones où les éleveurs se sont repliés, il y a une abondance de l'offre en bœufs de boucherie. Cependant, les commerçants à bétail, qui sont en réalité des bouchers grossistes y arrivent rarement. Aussi, lorsqu'ils parviennent à s'y rendre, les tracasseries sont tellement nombreuses qu'ils s'en sortent difficilement sans faire répercuter sur le prix des animaux sur pieds et par conséquent sur celui de la viande. La cherté de la viande bovine dans certaines grandes villes s'explique par cette raison.

A partir du Centre-Nord, Nord-Ouest et du Centre-Est, les commerçants de bétail et les bouchers font acheminer les animaux par camions au marché terminal de Bangui. Par contre, ceux du Sud et du Sud-Est les font parvenir à Bangui par le fleuve sur des balnéaires.

Par ailleurs, le ravitaillement de certaines villes de l'intérieur se fait par des convoyeurs à la solde de bouchers qui amènent les animaux sur pied, sur des

dizaines de kilomètres, courant le risque de faire l'objet d'attaques de groupes armés.

Toutes ces transactions se font avec beaucoup de difficultés dues surtout aux rackets perpétrés par les mouvements armés tout le long des voies routières et fluviales. Les risques de vols d'animaux de boucherie n'étant pas non plus à exclure.

5.1.3. Risques alimentaires et nutritionnels

L'inaccessibilité et la cherté de la viande bovine, principale source de protéine animale de la population centrafricaine entraîne dans certaines parties du pays, des problèmes alimentaires et nutritionnels sérieux. Associé à cela, le manque de lait pour les populations peules dépouillées de tout leur cheptel –à Yaloké, par exemple-constitue un problème nutritionnel réel. Les villes de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest et la capitale Bangui sont les plus touchées.

Aussi, certaines populations peules dépossédées de la totalité de leur cheptel bovin éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires. Le lait et la viande bovine occupent en effet une place prépondérante dans leurs habitudes alimentaires.

5.1.4. Risques zoo-sanitaires (maladies, épizooties, etc)

La concentration d'animaux en provenance d'horizons différents entraîne des risques de diffusion de certaines maladies. C'est ainsi qu'on suspecte déjà une épizootie de PPCB dans tout le pays.

En outre, les difficultés de transport liées à l'insécurité sur les axes routiers, empêchent le ravitaillement des éleveurs en médicaments vétérinaires de bonne qualité. A cela s'ajoute l'inexistence des services vétérinaires déconcentrés dans une bonne partie du territoire.

Les maladies les plus répandues sont, outre la PPCB, la PPR, le charbon bactérien, le charbon symptomatique, les helminthoses, la fièvre aphteuse, la maladie de Newcastle et la coudriose. La situation sanitaire des animaux est une conséquence directe de l'association de plusieurs facteurs:

1. l'état de déliquescence des services vétérinaires;
2. les difficultés d'accès aux médicaments de qualité;
3. le manque de personnel de proximité, tels que les agents communautaires de santé animale;
4. les difficultés d'alimentation du bétail dans certaines zones;
5. les mouvements du bétail avec contacts entre animaux venus de différents horizons; et
6. la suspension des campagnes de vaccination contre la PPCB et la PPR depuis 2012.

5.1.5. Risques du manque d'accès aux pâturages

Le manque d'accès aux pâturages, réel et constaté dans le Centre-Nord (Kabo, Batangafo, et Kaga Bandoro), découle de la limitation des mouvements du bétail dans les zones contrôlées par les ex-Séléka. En dehors de ces zones, c'est-à-dire plus au Sud, il y a des risques d'attaques par les Anti Balaka. Or, cette partie du territoire connaît des saisons sèches assez dures. Les pertes liées à la dénutrition

sont assez nombreuses. Dans certaines localités, ces pertes conduisent les éleveurs à laisser leurs animaux paître dans les champs cultivés.

5.1.6. Risques du manque d'accès aux points d'eau

L'accès aux points d'eau ne pose problème que dans le Nord. C'est un problème qui détermine l'installation des campements d'éleveurs surtout à Ndélé. Il est aussi à l'origine de nombreux conflits issus de dégâts champêtres dans cette ville. Car parfois les agriculteurs installent des champs-pièges aux alentours des cours d'eaux fréquentés par les troupeaux. Le but étant d'occasionner les dégâts sur les cultures et réclamer des compensations financières. Cela peut conduire à des conflits, lorsque l'une des parties se sent lésée par le règlement.

5.1.7. Conclusion partielle

Les risques liés à la sécurité ont des origines assez variées en fonction des régions concernées. L'insécurité détermine la localisation des éleveurs et les nouveaux circuits de la transhumance. Leur répercussion sur la conduite de l'élevage (accès aux ressources pâturables) et la santé des animaux est considérable.

Les tracasseries sur les voies de communication compliquent la commercialisation du bétail, déjà sérieusement perturbée par la désorganisation des marchés à bétail. La cherté de la viande bovine et la rareté du lait de vache ont une incidence majeure sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Ces denrées sont en outre fortement ancrées dans les habitudes alimentaires des populations centrafricaines.

5.2 Infrastructures et personnel observés

5.2.1 Situation des marchés

Les marchés à bétail n'existent plus. Les bouchers s'approvisionnent où ils peuvent. Certains rentrent dans les campements négocier directement avec les éleveurs.

5.2.2 Situation des services vétérinaires, des parcs et des couloirs de vaccinations

Les services vétérinaires, en dehors des villes de l'Ouest, sont quasi inexistants, en dépit des efforts de la Direction générale de l'agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) pour les maintenir opérationnels. Ils manquent presque de tout pour accomplir les tâches qui sont les leurs. Leur autorité s'en est fortement ressentie, et sont parfois obligés de reposer sur les groupes armés pour exercer. Par exemple, ils font recours à l'influence des groupes armés pour imposer les inspections sanitaires des viandes.

Les parcs et couloirs de vaccination ne sont plus opérationnels. Leur opérationnalisation dépendra de la réhabilitation des services vétérinaires et de la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC).

5.2.3. Situation des services d'encadrement de l'élevage

La FNEC est dans une situation presque similaire à celle des services vétérinaires. Ses démembrements régionaux et organes de bases existent encore, mais leurs activités sont limitées par l'influence des groupes armés.

Dans certaines villes, les éleveurs se sont soustraits à leurs obligations vis-à-vis de la FNEC pour se contenter de satisfaire aux exigences des éléments de la Séléka. Par exemple, les contributions ne sont plus payées comme par le passé.

5.2.4 Conclusion partielle

L'ANDE et la FNEC ont été affectées par la crise à des degrés divers. Leur situation va de la destruction des infrastructures à la perturbation de leurs activités en passant par l'absence d'éleveurs dans certaines zones. Tout cela conduit à des pertes en termes de revenus pour ces structures, au manque de prestation des services qui sont les leurs et à un important désordre dans le secteur de l'élevage et de la commercialisation du bétail.

La substitution des agents de l'ANDE et de la FNEC par des éléments imposés par certains groupes armés fait peser entre autres des risques de santé animale et de santé publique.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION

La dégradation continue de la situation de l'élevage est superposable aux conséquences sociales de la crise que traverse la République centrafricaine. L'insécurité reste un problème majeur qui mine le fonctionnement correct des activités d'élevage en général et celles liées à la transhumance en particulier.

Les éleveurs transhumants centrafricains de gros bétail se sont, pour la plupart, repliés dans des zones sous contrôle de l'ex-Séléka où, selon les interviewés, ils estiment les menaces moins importantes, sans toutefois pouvoir vaquer librement à leurs activités. Ailleurs (une partie de l'Ouham, l'Ouham Pendé, la Mamberé Kadeï, l'Ombella Mpoko et la Kemo), ils sont des cibles d'attaques des groupes armés. Parfois, il s'en suit des représailles qui débordent sur des civils non armés. Même si un retour de la sécurité était perceptible dans les anciennes localités, cela ne voudrait pas dire qu'il y aura un retour automatique des éleveurs qui ont été chassés.

La concentration inhabituelle du bétail dans le Centre-Nord entraîne une pression importante sur les ressources pâturables, mais aussi des dégâts champêtres, provoquant des tensions entre les éleveurs et les agriculteurs susceptibles de déclencher, à tout moment, des conflits.

Les voies de communication étant peu sûres, cela complique la commercialisation du bétail, déjà sérieusement perturbée par la désorganisation des marchés à bétail et des produits agricoles. La cherté de la viande bovine et la rareté du lait de vache ont des conséquences directes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Enfin, au niveau national, le Ministère de l'élevage, appuyé par l'ANDE et la FNEC a été affecté par la crise à des degrés divers, qui vont de la destruction des infrastructures à la perturbation des activités faute d'éleveurs dans certaines zones. Tout cela conduit à des services minimaux, voire absents, mettant à risque pour la santé animale et publique et causant des pertes très importantes en termes de revenus et taxes.

Les solutions passent par un ensemble de mesures et d'activités associant divers acteurs : les politiques, les militaires et les forces de police/gendarmerie, la société civile, les acteurs humanitaires, les partenaires au développement, et les ONG.

(i) Mesures pour le renforcement politique et de la sécurité

1. Disposer au niveau des frontières (Tchad et Cameroun) et dans les zones de forte concentration du bétail de troupes (Minusca, Sangaris), pour dissuader les voleurs de bétail et autres groupes armés ayant des activités nuisibles sur l'élevage transhumant.
2. Mettre en place une plate-forme nationale regroupant les agriculteurs, éleveurs, les Ministères en charge de l'agriculture, de la sécurité, de la défense, des eaux et forêts. Cette plate-forme, une fois officialisée, pourra inviter ses consœurs de pays comme le Tchad, le Soudan, le Cameroun et le Congo ainsi que des agences telles que la FAO, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques pour réfléchir à la résolution à long terme de ces crises souvent transfrontières.
3. Organiser conjointement avec le Tchad et le Cameroun les déplacements des animaux pour assurer la conduite de la transhumance de cette année (octobre 2015) dans les meilleures conditions. Cela impliquera, entre autre un engagement marqué des forces internationales pour la sécurisation des couloirs officiels, selon une démarche participative associant les leaders des éleveurs, des agriculteurs et des groupes armés des régions traversées.
4. Renforcer et redynamiser les capacités du Ministère de l'élevage, de l'ANDE et de la FNEC qui sont des préalables pour garantir la pérennité des actions à mettre en œuvre sur le terrain. Leur renforcement assurera un meilleur accès aux éleveurs et à leurs représentants.

(ii) Mesures de relance de l'élevage en vue d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcer la résilience des populations

1. Encourager la sédentarisation des éleveurs, qui le souhaitent, et à moyen terme intégrer des activités génératrices de revenus alternatives comme la production des plantes fourragères et développer les circuits de transformation et de commercialisation.
2. Développer à proximité des grandes villes l'élevage d'animaux à cycle court pour minimiser les conséquences de futures pénuries en viande bovine.
3. Soutenir les élevages villageois de volailles, caprins, ovins et porcins par des campagnes de vaccination, des soins vétérinaires et des conseils en élevage pour minimiser les pertes.
4. Soutenir les services techniques et les fédérations d'éleveurs en renforçant leurs capacités par exemple via la formation d'agents communautaires de santé animale afin d'assurer des soins vétérinaires de proximité dans les zones difficiles d'accès.
5. Redynamiser les marchés à bétail afin de faciliter l'approvisionnement des grandes villes en viande bovine, en garantissant la sécurité au niveau des sites de transaction et les alentours.
6. Redynamiser les foires à bétails afin d'améliorer le cheptel et favoriser les échanges entre éleveurs.
7. Au niveau de la FAO Bangui et en collaboration avec le Ministère de l'élevage, coordonner et renforcer les capacités de réponse et de supervision des activités des différents acteurs notamment par la mise à disposition de publications et formations (par exemple: Les Normes et directives pour l'aide d'urgence à

l'élevage (LEGS – acronyme de l'anglais Livestock Emergency Guidelines Standards). Elles constituent un ensemble de normes et de directives internationales pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions en matière d'élevage pour venir en aide aux populations touchées par des crises humanitaires).

7. ACTIONS

7.1 Actions essentielles à initier dans une phase d'urgence et à maintenir au-delà

Santé et production animales

Pour la santé animale, la PPCB constitue un problème majeur. Ainsi, il est urgent de lutter contre cette maladie à travers une campagne de vaccination, associée à des déparasitages de masse afin de préserver le cheptel bovin centrafricain.

La remise en fonctionnement des systèmes d'approvisionnement et de distribution d'intrants vétérinaires et compléments alimentaires pour le bétail seront susceptibles de mitiger les effets d'éventuelles maladies.

La production souffre aussi de la limitation de mouvements et des parcours des éleveurs transhumants, du manque d'aliments et de sel. Un accès négocié et sécurisé aux pâturages serait une mesure susceptible de contribuer à la bonne santé des animaux et une bonne rentabilité des élevages.

Sécurisation, médiation sociale et construction de la paix

La pleine association des chefs traditionnels (Sultans, Lamido, Chefs de groupes, Chefs de village, Ardo, Kashala) dans une démarche participative peut être d'une grande utilité.

La sécurité demeurant la préoccupation majeure des éleveurs et agriculteurs, l'accès aux pâturages, aux intrants vétérinaires et compléments alimentaires est essentiel pour la relance de la production et la commercialisation du bétail.

Cela passe tout d'abord par la sécurisation des zones de grande concentration du bétail, des couloirs de transhumance et surtout au niveau des frontières (Tchad et Cameroun). De plus, en milieu rural, au-delà des risques de banditisme, le partage des ressources constitue une source potentielle de conflits. Associer les différentes parties à une répartition de l'espace disponible pourrait conduire à la mise en place d'un mécanisme durable de gestion communautaire des terres et points d'eau entre agriculteurs et éleveurs. Pour ce faire, des mesures seront prises pour la mise en place de comités locaux de gestion communautaire du foncier et des points d'eau

Il est également important d'associer ces initiatives de mesures d'accompagnement telles que l'implantation de points d'eau, le tracé de nouvelles pistes, etc. de manière à compenser les privilèges ou facilités perdus par des parties lors de ces nouvelles concessions.

7.2 Actions structurantes pour renforcer la résilience institutionnelle et communautaire afin de mieux affronter les crises agro-pastorales à plus long terme

Le renforcement des capacités du Ministère de l'élevage, de l'ANDE et la redynamisation de la FNEC sont des préalables pour la pérennité des actions à mettre en œuvre sur le terrain et un meilleur accès aux éleveurs. Ainsi, il convient de:

- Réhabiliter les infrastructures affaiblies dans les zones où elles sont encore opérationnelles et les infrastructures détruites dans les zones où les services reprennent le travail (ou construire d'autres dans les nouvelles zones de concentration);
- Appuyer en matériels roulants dans les zones concernées; c'est-à-dire ?
- Redynamiser la FNEC par la mise en place de pharmacies vétérinaires communautaires

L'initiation d'un programme pilote de sédentarisation progressive des éleveurs qui le souhaitent qui constitue une des mesures susceptibles d'éviter l'impact de futures crises sur l'élevage bovin. Il est pour cela nécessaire d'introduire des cultures fourragères.

La réhabilitation et l'implantation des points d'eau et leur répartition entre les différents protagonistes, le balisage des couloirs de transhumance et leur répartition selon l'origine des animaux peuvent limiter les conflits, source d'insécurité.

Il est également important de se doter d'une cartographie et d'implanter des marchés à bétail et des foires en tenant compte des contraintes liées à la sécurité.

Il faut mettre en place des mesures d'accompagnement et de formations pour encourager les vétérinaires et les techniciens de l'élevage à s'installer en milieu rural afin de coordonner le travail des agents communautaires de santé animale et rapporter au ministère concerné.

Et enfin, il faut amorcer une large campagne de sensibilisation à la cohésion sociale (bon voisinage), à la démobilisation, au désarmement et à la réintégration des membres de groupes armés. Cela passera par la création de cadres de concertation dans chacune des localités affectées par la crise. Ces cadres serviront d'espace de médiation et d'échanges. Ils seront composés de l'administration locale, des chefs traditionnels des communautés autochtones et d'éleveurs mais aussi de responsables de groupes armés.



ANNEXES

Annexe 1: Les types d'éleveurs en République centrafricaine

• Eleveurs de gros bétail :

Dans ce groupe, il y a les éleveurs peuls transhumants, les agriculteurs éleveurs sédentaires, les éleveurs musulmans commerçants non peuls et les éleveurs émergents.

Eleveurs peuls transhumants: en République centrafricaine, le recensement général (2003) de la population a donné un effectif de 38 589 Peuls sur une population totale de 3 895 139 habitants. Ils détiennent le cheptel bovin le plus important du pays, entièrement constitué de «zébus», toutes races confondues. Parmi les Peuls, des différences peuvent être observées:

Les Peuls Mbororo: les Peuls Mbororo de Centrafrique appartiennent aux principaux groupes ethniques suivants, d'origines nigérienne et nigériane, ayant pénétré à l'intérieur du pays par le Nord du Cameroun ou par le Sud du Tchad:

Les Djafoun: groupe ethnique Peul Mbororo le plus important de Centrafrique qu'on rencontre dans pratiquement toutes les régions du pays;

Les Wodabé moins nombreux que les Djafoun qu'ils ont l'habitude de côtoyer; et

Les Akou, plus nombreux que les Wodabé mais moins nombreux que les Djafoun dans le sillage desquels on les retrouve aussi.

Les Peuls Foulbé: contrairement aux Peuls Mbororo qui vivent entièrement en brousse avec leurs troupeaux, les Foulbé sont soit des Peuls villageois ou soit de brousse. Ils sont tous originaires du Nord Cameroun et se différencient des autres Peuls par la pratique du commerce (Foulbé villageois) et par leur engagement agricole très poussé (Foulbé de brousse). Les éleveurs foulbé détiennent du bétail composé de bovins de races diverses, notamment les Goudali spécifiques de l'Adamaoua et toutes les autres races bovines confondues, achetées chez les Mbororo.

Les Peuls tchadiens: Les Peuls tchadiens sont issus des groupes ethniques Ouda, Guérédji et Anagamba dont l'arrivée en République centrafricaine est plus récente : les tout premiers ont été enregistrés dans les années 1980 à Bouca (Préfecture de l'Ouham). Ils ont un cheptel important mais refusent souvent de le faire recenser. Ces éleveurs se caractérisent par leurs coutumes particulières : scarifications, tatouages, coiffures, traditions. Les autres éleveurs Peuls (Mbororo et Foulbé) les évitent et les traitent comme des personnes «dangereuses». Actuellement, ils sont localisés dans les Préfectures de l'Ouham, de la Nana-Gribizi, de la Haute-Kotto et du Haut-Mbomou.

Les Peuls soudanais: proviennent des régions du Darfour soudanais et appartiennent aux groupes ethniques Wewebe, Falata et Sankara, qui, depuis les

années 1990 sont entrés sur le territoire centrafricain par Am-Dafok (Bira) et par Obo. Ils sont à l'heure actuelle localisés dans la Haute-Kotto et le Haut-Mbomou.

Éleveurs modernes: les éleveurs dits « modernes » constituent des groupes pratiquant un type d'élevage amélioré et contrôlé sur le plan technique. Leurs exploitations sont généralement localisées dans les zones urbaines et périurbaines. Le matériel biologique est constitué de poussins (chair et ponte) et de géniteurs porcins importés de France et du Cameroun.

Éleveurs sédentaires: cette catégorie regroupe tous les exploitants agricoles, commerçants, fonctionnaires de l'État, exploitants miniers, et autres (Arabes, Haoussa, Sénégalais, Maliens, Foulata, Bornou, etc.), qui ont investi dans l'élevage de gros ou petit bétail aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines.

Aussi, la contribution de cette filière à l'économie nationale et la sécurité alimentaire est importante. Avec un disponible exploitable d'environ 320 000 têtes de bœufs, la commercialisation de bovins rapporte près de 106 milliards de francs CFA (soit un peu plus de 211 millions d'USD) par an à l'économie nationale. Ces revenus, qui bénéficient souvent directement aux petits éleveurs en situation économique précaire, jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté rurale. En outre, la contribution de cette filière à l'amélioration de la sécurité alimentaire s'appréciait par l'apport en protéines animales essentielles assurant une amélioration équilibrée et la diversification des activités et des revenus des producteurs. Elle permettait à ces derniers de réaliser de nouveaux investissements, d'acquies des produits alimentaires de base et d'améliorer leur niveau de vie (David Kadekoy-Tigague, 2008; FAO, 2012).

• **Éleveurs de petit bétail**

La majorité des populations centrafricaines, y compris les Peuls, pratique l'élevage d'animaux à cycle court, notamment les volailles, les petits ruminants et les porcins. On distingue là aussi les éleveurs traditionnels des éleveurs modernes :

Les éleveurs traditionnels: il s'agit des éleveurs villageois des zones rurales, urbaines et périurbaines qui pratiquent l'élevage des animaux à cycle court, toutes espèces confondues, dans des conditions traditionnelles. Ils sont localisés sur toute l'étendue du territoire national.

Les animaux, en effectifs très réduits (5 à 10 poulets, 3 à 5 cabris, 2 à 3 porcs, etc.) sont destinés à l'autoconsommation familiale et/ou à la satisfaction des besoins financiers très faibles. Les races animales utilisées sont locales.

Éleveurs modernes: les éleveurs dits « modernes » constituent des groupes pratiquant un type d'élevage amélioré et contrôlé sur le plan technique. Leurs exploitations sont généralement localisées dans les zones urbaines et périurbaines. Le matériel biologique est constitué de poussins (chair et ponte) et de géniteurs porcins importés de France et du Cameroun.

Annexe 2: Liste des contacts sur le terrain

| Préfecture | Sous-Préfecture | Nom et Prénom | Qualité | Contact |
|---------------------|------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| OUHAM PENDE | Paoua | Colonel BENANGA Raymond | Commandant de zone du groupe armé Révolution et Justice (RJ) | 75863958/72284531 |
| | | ADAMOU Abdoulaye | Représentant FNEC | 72285518/75016299 |
| | Bozoum | NAKOMBO Gabin Serge | Préfet de l'Ouham Péné | 75 50 00 77 |
| | Bocaranga | KOIKOUMA Serges | Anti Balaka | 75774745 |
| | Koui | Yaya ADAMOU DAOUDA | Lamido (Sultan) Maire de la Commune d'élevage de Kouï | |
| | | Soulé ABOUBAKAR | Chef de Poste Vétérinaire | |
| NANA MAMBERE | Bouar | YAKITE Basile | Coordonnateur régional de la FNEC | 72 75 65 89 |
| | | AHIDJO | Boucher et percepteur de la FNEC | |
| | | Aladji BAKARI ZAZOULE | Imam de la mosquée centrale | 70807662) |
| | Baboua | Adjut ALIGNE MOKPEGIA Lezin | Commandant de Brigade de Gendarmerie | 72748840/75568391 |
| | | YADERE Brice Jefferson | Secrétaire Général de la Mairie | 72022143/75687970 |
| | | NGBOKO BARBOU David | Maire | |
| | | | | |

| | | | | |
|----------------------|------------------|-------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| MAMBERE KADEI | Berberati | ANGBABATA Thomas | Chef de Secteur d'Élevage | 72 637593/ |
| | | KANDA Mathurin | SESSE Sous-Préfet | 75 87 3415 |
| | Carnot | MBAIBEREYO Celestin | Chef de Secteur d'Élevage | |
| OUAKA | Bambari | YOUSSOUFA Adamou | Animateur de la FNEC | 75 20 13 05 |
| | | Adamou GORI | Éleveur | 75 29 90 28/ 75 33 44 39 |
| | | Aladji AMADOU | Éleveur | 75 23 33 65 |
| | | ISSA NGOMBE | Éleveur | 75 32 61 91 |
| | | MAHAMAT/MALOUM | Éleveur | 72 28 67 29/75 25 15 27 |
| | | GBAMANGA Ambroise | SG Mairie | |
| | | Aladji Maloum Bi Idjé | Maire de la commune d'élevage | |
| | | BALENDJI Joséphat | Chef de Poste Vétérinaire | |
| | | SEINI/MALOUM | Sous-Préfet d'Yppi | 75 35 68 13 |
| HAUTE KOTTO | Bria | YETENGUERE Pierre | Maire | 75517742/72691622 |
| | | Aladji DANDOULOU | Représentant FNEC | 75 58 00 63 |
| | | TIDJANI (Alias BORA) | Délégué FELGIP | |
| | | BOBIRI | Délégué FELGIP | |

| | | | | |
|--------------------|----------------|---------------------------|--|-------------------------|
| | | MAHAMAT SANGARE Ibrahim | Chef de Secteur Elevage | |
| | | Issene SERVICE | Percepteur à la Mairie | |
| BASSE KOTTO | Alindao | MANDJIKE Laurent | Sous-Préfet | 75 04 20 28/72 68 09 94 |
| | | Mme YAMSA née Abiba DJIBO | Présidente de l'ONG « Action Humanitaire » | 72 21 59 08/75 29 45 45 |
| | | | Animateur à la Caritas | 75 17 84 84/72 05 54 40 |
| | | SAÏDOU Moussa | | |
| | | Ardo YOUNOUSSA Bi ADI | Coordonnateur de la région 6 de la FNEC (BK-MB-HB) | |
| | Mobaye | YAMSA Seïdou | Percepteur Régional de la FNEC | |
| | | Ardo MOUSSA Amidou | Président FELGIP Mobaye | |
| | | KPOTOLO Paul | Chef de Groupe | |
| | | LANGANDJI Félix | Planteur | |
| | | | Conseillère à la commune de MBELIMA | |
| | | Aché RAMADANE | | |
| | Kémbé | IBRAHIM Ali | Représentant FNEC Kémbé | |

| | | | | |
|---------------|------------------|------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| | | NDAKO KETTE Louis | Agro éleveur | |
| | | Pasteur NGUEBIO Roger | ONG Messenger de la Croix | |
| MBOMOU | Bangassou | OUNDA Lingoula Michel | Chef de Secteur Elevage | 72 01 28 36/ 75 25 25 06 |
| | | Lin Serge GUIARA | Secrétaire Général de la Préfecture | |
| | Gambo | Aladji DJAÏGA Bi MANOU | Maire Commune d'Elevage de Pombolo | |
| | | Ardo DJOULI | FNEC Rafai | |
| | | Aladji AMADOU Bi SALLE | Déplacé de Sélime | |